



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2025, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

**# 379-10-25 Règlement # 379-10-25 établissant la tarification et les intérêts des services relatifs à l'enviroparc et aux écocentres pour l'année 2026**

Ce règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'utilisation des services relatifs à l'enviroparc et aux écocentres pour l'année 2026.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes et prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 3 décembre 2025.

*Original signé*  
Me Marie-Hélène Bastien  
Greffière